



[www.tradition-aquitaine.fr](http://www.tradition-aquitaine.fr)

## Modalités tarifaires pour 2021

### Missions ponctuelles à la demande

- 1 - Déclarations fiscales foncières et rédactions juridiques : 120 € HT / heure
- 2 - Expertises immobilières : 390 € HT / par bien immobilier
- 3 - Mandat de recherche immobilier : 4,5 à 9 % de l'actif recherché.

### Transactions immobilières

Sauf convention spéciale entre les parties, les honoraires de ventes exprimés en pourcentages et appliqués aux montants des transactions, sont les suivants :

Prix de vente	Vente d'immobilier d'habitation			Vente d'immobilier professionnel	Locations professionnelles
	Mandat Simple TTC	Mandat Privilège TTC	Mandat Exclusif TTC	Mandat Simple TTC	Mandat Simple TTC
de 0 € à 49.999 €	9%	8,1%	7,3%	10%	9 % TTC du loyer triennal pour les baux 3/6/9
de 50.000 à 99.999 €	8,5%	7,7%	6,9%	9,5%	
de 100.000 à 149.999 €	8%	7,2%	6,5%	9%	
de 150.000 à 199.999 €	7,5%	6,8%	6,1%	8,5%	
de 200.000 à 299.999 €	7%	6,3%	5,7%	8%	15 % TTC du loyer annuel pour les baux précaires
de 300.000 à 399.999 €	6,5%	5,9%	5,3%	7,5%	
de 400.000 à 699.999 €	6%	5,4%	4,9%	7%	
de 700.000 à 999.999 €	5,5%	5,0%	4,5%	6,5%	
Plus de 1.000.000 €	5%	4,5%	4,1%	6%	

### Frais annexes et débours

En cas d'interventions de tiers ou de déplacements à plus de 80 km, des débours seront facturés sur devis. Ils pourront couvrir des frais de traduction, déplacement à plus de 80 km, hôtel et forfaits repas.

Nos factures tiendront compte des dispositions fiscales et sociales en vigueur avec des variations de prix qui prendront effet au jour de leur mise en application.

Dans les situations qui nécessitent l'intervention d'un de nos confrères (Avocat fiscaliste ou en droit bancaire, Notaire, Expert-comptable, diagnostiqueur ou conseiller en droit du patrimoine), nos confrères pratiqueront leurs propres facturations.